Case FRC 207

ADRESSE

AUX

FRANÇAIS.

FRANÇAIS, l'assemblée nationale vous trompe, & elle vous trompera jusqu'à ce que les horreurs de l'anarchie absolue, la misere qui résultera de la ruine de toutes les fortunes, & la devastation du royaume, fruit malheureux du brigandage, & suite nécessaire de la guerre dont vous êtes menacés, aient enfin déchiré le voile qui vous couvre les yeux.

Elle vous trompe, en vous présentant comme un grand attentat la fuite du roi. Votre roi étoit prisonnier dans Paris, dans son château des Thuileries; vous n'en pouvez douter, puisqu'il y a été amené avec force le 6 octobre, & qu'il y a été retenu avec violence le 18 avril. Il a brisé ses fers, &, sans compromettre personne, il s'est évadé; il a usé du droit qu'ont tous les hommes de recouvrer leur liberté: & l'on ose appeler cette conduite un grand attentat! C'est l'assemblée elle-même qui avoit commis un grand attentat, en souffrant que votre roi fût privé de sa liberté; elle a poussé l'insulte envers vous,

M+W 463

envers l'Europe entiere, jusqu'à vouloir lui persuader qu'il étoit libre; & elle lui fait à présent un crime d'être sorti de sa prison. Quelle inconséquence !

L'assemblée vous dit que la constitution étoit finie, elle vous trompe; elle ne l'étoit pas : elle étoit si peu finie, que, reconnoissant elle-même que cette constitution n'est qu'un tissu informe d'incohérance, elle avoit établi un comité de révision qui ne lui a pas encore présenté son travail. Elle vous dit que les orages de la révolution alloient cesser, & elle a le front de vous annoncer cette nouvelle, lorsque le royaume est plongé dans le plus affreux désordre ; lorsque d'un bout de la France à l'autre, l'armée est dans un état d'insubordination, qui la rend plus redoutable à la France que les puissances conjurées ; lorsque le numéraire est disparu par les émigrations des mécontens, & par la peur de la banqueroutte qui l'a fait enfouir ; lorsque le trésor public est dans une pénurie effrayante ; lorsque les contributions publiques ne sont point payées ; lorsque l'état ne se soutient encore que par les secours fournis par la caisse de l'extraordinaire ; secours qui s'épuisent tous les jours par la disparution des biens nationaux qui sont le gage des assignats ; lorsque le commerce languit de toutes parts ; lorsqu'on est obligé d'entretenir, à grands frais, l'oisiveté de cinquante

mille brigands, pour les empêcher de caufer d'autres défordres que ceux commandés par le club des Jacobins, & par l'affemblée elle-même.

Elle vous trompe, lorfqu'elle vous dit que le roi & la famille royale ont été enlevés, la nuit du 20 au 21 juin. Ils n'ont point été enlevés, puifque perfonne ne les accompagnoit à leur départ; ils font partis d'eux-mêmes, parce qu'ils étoient fatigués de leurs fers, & qu'ils n'ont pas voulu refter plus long-temps fous le couteau régicide des factieux.

La France veut être libre, vous dit-on, & elle fera libre. Sans doute la France veut être libre, & jamais defpotifme n'a été exercé plus cruellement que celui fous lequel nous vivons; jamais on n'a emprifonné plus légerement que par les ordres de l'affemblée nationale. Le français veut être libre & dans fes actions & dans fes opinions, & jamais les opinions n'ont été plus affervies que depuis que la liberté en eft décrétée.

On cherche, dit l'affemblée, à faire rétrograder la révolution; oui, elle rétrogradera, parce que ce qui eft le fruit de la violence ne peut durer; parce qu'un enthoufiafme de commande & une illufion factice, n'ont qu'un temps; & que la raifon reprendra fon empire, quand la mifere fe fera fentir; lorfque les impôts, qui vont pefer fur les propriétés, ne fe payeront pas; lorfqu'on fe trouvera dans l'impoffibilité de payer la dette

publique, les rentes de l'état, & de faire face aux dépenſes de la guerre qu'on nous prépare; lorſqu'enfin on ſera fatigué, harraſſé des malheurs de l'anarchie.

On vous trompe, français, lorſqu'on vous dit que le roi eſt le chef du pouvoir exécutif. En quoi conſiſte donc un pouvoir exécutif, lorſqu'il n'eſt pas revêtu de la force publique ? Comment peut-il s'exercer, lorſque les milices nationales ne dépendent point du roi, & ne peuvent marcher que ſur l'ordre d'un maire; lorſque, d'un autre côté, les troupes de ligne méconnoiſſent les ordres de leurs officiers, s'emparent des caiſſes militaires, chaſſent leurs officiers, ou les maſſacrent ?

On vous trompe, français, lorſqu'on vous perſuade que vous êtes en état de réſiſter aux forces du dehors, parce qu'on vient de donner à l'armée un renfort de 400 mille gardes nationales. Le français eſt brave, ſans doute; il affrontera la mort; il payera, s'il le faut, pour défendre ſa liberté & ſes foyers; mais la bravoure ne ſuffit pas; il faut, au métier de la guerre, une expérience que les gardes nationales n'ont point encore acquiſe; il faut une ſubordination dont elles ne ſont point encore capables; il faut une habitude d'exercice aux armes que le temps ſeul peut donner. Que feront ces 400 mille gardes nationales contre des corps qui vien-

nent de faire une guerre heureuſe & glorieuſe ; accoutumés à la fatigue & à la victoire, & endurcis au métier des armes.

On vous trompe, quand on vous dit, quand on vous aſſure que l'armée, qui étoit près de la capitale, au mois de juillet 1789, menaçoit l'aſſemblée nationale. Ceux qui oſent vous tenir ce langage, ſavent très-bien que cette armée n'avoit d'autre objet que de rétablir la tranquillité dans Paris ; ils ſavent, & vous ne l'ignorez pas, qu'à cette époque les troupes de la capitale, le régiment des gardes françaiſes, le guet, & tout ce qui faiſoit la force publique, étoit dans un état de défection abſolue, & qu'il étoit inſtant de pourvoir à la ſûreté publique. Mais, pour rendre le Roi odieux à ſes propres ſujets, on a eu grand ſoin de leur inſinuer dès-lors, comme on a l'audace de l'articuler à préſent, que cette armée menaçoit l'aſſemblée nationale, & étoit deſtinée à la ſubjuguer.

Avec quelle aſtuce l'aſſemblée répond aux reproches du Roi, ſur les événemens des 5 & 6 octobre 1789 ? Elle a gémi, dit-elle, de ces événemens, elle a ordonné la pourſuite des coupables, & lorſque ces coupables ont été démaſqués, lorſqu'on a reconnu à ces régicides un d'Orléans, un Mirabeau, &c., la tête de l'aſſemblée nationale a arrêté impudemment le cours de la procédure, & n'a plus vu que quel-

ques brigands, difficiles à retrouver au milieu de l'inſurrection de tout un peuple, & elle cherche à diſſimuler ſa honte, & à excuſer le plus grand des forfaits, par les prétendus outrages qui, dit-elle, provoquerent ces déſordres; & ces outrages ont-ils ſeulement eu lieu; quelle preuve en a-t-on rapportée ?

L'aſſemblée nationale convient froidement que quelques déſordres ont accompagné la révolution. Quelques déſordres, grand Dieu ! Ouvrez-donc les yeux, Français ! & voyez les ruiſſeaux de ſang qu'elle a déjà fait couler en France, en Amérique & dans le Comtat d'Avignon. Voyez tous les maſſacres que le peuple a commis ſous les yeux de vos repréſentans, malgré vos officiers municipaux, qui n'ont pu réſiſter à une populace ſoldée par les factieux, malgré la loi martiale & le drapeau rouge qu'ils n'ont oſé déployer, parce qu'eux-mêmes ont craint d'être les premieres victimes de la fureur populaire.

L'aſſemblée nationale oſe tirer avantage des adreſſes de félicitations qu'elle a reçues; ſans doute elle en a reçu; mais elles étoient fabriquées d'avance dans les comités; elles étoient ſon ouvrage, & vous avez été dupes de cette fraude, dont elle a uſé avec tant de profuſion; & comment ne l'auriez-vous pas été, après avoir vous-même applaudi à ces ambaſſadeurs de l'univers que l'aſſemblée a admis à la barre;

parade digne des tréteaux de Nicolet; & que les repréſentans de la nation françaiſe n'ont pas rougi de donner ſérieuſement à l'Europe, auſſi étonnée de votre patience, qu'indignée du mépris avec lequel on a oſé vous traiter dans cette circonſtance ?

L'aſſemblée nationale vous dit qu'il falloit conſtituer tous les pouvoirs, parce que tout étoit corrompu. Et comment s'y eſt-elle priſe ? En les réuniſſant tous, en les concentrant dans l'aſſemblée, en établiſſant un deſpotiſme plus étendu & plus dangereux que celui des empereurs d'Orient. Pouvoir conſtituant, pouvoir conſtitué, pouvoir judiciaire, pouvoir exécutif. Quel pouvoir enfin a échappé à ſon ambition inſatiable ?

L'aſſemblée nationale vous a trompé, en ne vous préſentant que quelques phraſes de la déclaration que le roi a laiſſé en partant. Liſez-là, français, cette déclaration, vous y verrez le meilleur des Rois gémir de vos malheurs, ne ſentir la peſanteur des fers qu'on a oſé lui donner, que par l'impoſſibilité de remédier au malheur public.

S'il demande à être revêtu de l'autorité, ſans laquelle le pouvoir exécutif, qu'on lui laiſſe, eſt un mot vuide de ſens, c'eſt pour donner aux lois une force & une protection capable de les faire reſpecter; c'eſt pour rappeler l'ordre & la paix dans l'empire. Non, français, vous ne

591

ſerez jamais heureux, tant que vous n'aurez pas de Roi, ou qu'il ſera dans les fers. Vous rougiſſez de l'état d'humiliation dans lequel on s'eſt plu à mettre la royauté; vous rougiſſez de la captivité dans laquelle on retient votre Roi, depuis le 6 octobre; depuis cette époque, déjà honteuſe pour la nation, où des brigands, armés par des factieux, ont oſé violer le palais de votre Roi, maſſacrer ſes gardes ſous ſes yeux, attenter à la vie de la Reine; eh bien! craignez qu'ils ne ſe portent encore, dans leur rage, à des crimes qui feront maudire cette génération par les ſiecles à venir. Songez que la nation anglaiſe, honteuſe du meurtre d'un de ſes Rois, de Charles Ier., a voulu expier ce crime, & en prévenir de pareils, en rangeant au nombre des crimes de haute trahiſon, l'empriſonnement des Rois, parce qu'entre leur priſon & leur tombeau, l'intervalle eſt fort court. Non, vous ne le ſouffrirez pas, français; cet attentat horrible ne s'achevera pas; votre amour pour vos Rois ne s'éteindra pas devant le flambeau de la liberté; il s'y rallumera au contraire; & ſi vous avez le courage de repouſſer les factieux qui vous ſubjuguent, vous ſerez véritablement un peuple libre, gouverné par un Roi libre, par un Roi qui ne peut être heureux que par le bonheur de ſes peuples.